

L'Afrique du Sud : porte d'accès à un continent

« La renaissance que nous célébrons en Afrique du Sud est celle de la région et du continent. »

Le président Nelson Mandela

L'Afrique du Sud est non seulement une porte d'accès au continent africain, elle est aussi incontestablement le moteur de l'activité économique dans la région. La plupart des Canadiens sur le marché de l'Afrique du Sud reconnaissent son important rôle éventuel de porte d'accès, du fait de son infrastructure supérieure et de son secteur des transports bien développé.

La propagation graduelle de la démocratie et la libéralisation grandissante des échanges à l'échelle de l'Afrique subsaharienne, dont l'Afrique du Sud, ont favorisé une forte expansion des exportations continentales de ce pays au cours des deux dernières années. En 1994, les exportations en Afrique se sont accrues à un taux estimé de 30 %, puis ont bondi de 60 % au cours des trois premiers trimestres de 1995.

Les institutions bancaires et les autres entreprises du secteur des services de l'Afrique du Sud investissent dans la région et deviennent des partenaires d'institutions régionales. Récemment, l'Afrique du Sud s'est liée à la Banque africaine de développement (BAD), ce qui stimulera la participation des entreprises de construction et de génie du pays à la réalisation de projets à l'échelle du continent.

Par l'intermédiaire d'entreprises de développement de l'Afrique australe, et par des relations bilatérales, l'Afrique du Sud cherche à aider directement les pays voisins dans les domaines comme le développement de l'infrastructure. Notons, par exemple, le méga-projet d'expansion Maputo (Maputo Development Corridor Initiative), d'une valeur

estimée d'un milliard de \$ US, parrainé conjointement par les secteurs public et privé.

Un nombre croissant d'entreprises canadiennes concluent des marchés dans la région par l'intermédiaire de clients ou de partenaires en Afrique du Sud. Les organisations sud-africaines recherchent de plus en plus des partenaires canadiens de langue française ayant de l'expérience dans les pays francophones d'Afrique, en vue

de réaliser des projets dans ces pays, en collaboration avec ces partenaires éventuels, notamment dans les domaines de l'exploitation minière et du génie. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, de concert avec

l'Agence canadienne de développement international, Agriculture et Agroalimentaire Canada, et d'autres organismes fédéraux et ministères provinciaux, achève la mise au point d'un Plan d'action régional pour l'Afrique australe et orientale (PARAAO) afin de tirer parti du nouveau rôle de l'Afrique du Sud comme plaque tournante du commerce en Afrique.

Le PARAAO comprendra des études de marché approfondies, le partage et la diffusion de l'information, des missions commerciales et diverses activités permettant de tirer parti des possibilités offertes par la région.

Pour de plus amples renseignements sur d'autres pays d'Afrique australe, consulter le supplément récent de *CanadExport* sur le Zimbabwe (vol. 14 n° 2) et celui à paraître sur l'Afrique australe (vol. 14 n° 13) que l'on pourra obtenir en s'adressant à l'InfoCentre au 1-800-267-8376 ou, dans la région d'Ottawa, au 944-4000.

Johannesburg : nouveau centre pour organismes donateurs

L'Afrique du Sud devient de plus en plus un véritable centre d'approvisionnement pour les activités d'aide et de développement des principaux organismes donateurs multilatéraux œuvrant en Afrique. En effet, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement, et l'Union européenne ont ouvert des bureaux à Johannesburg ou à proximité de la capitale. Il convient de souligner plus particulièrement l'installation récente de bureaux d'approvisionnement pour le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR) et pour le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Une des principales fonctions de l'UNICEF est de contribuer à la distribution de fournitures et de matériel dans le cadre des programmes de santé, de nutrition, d'enseignement, d'adduction d'eau et d'assainissement. Par exemple, durant la seule crise du Rwanda, le bureau installé en Afrique du Sud a acheté pour 150 millions de \$ américains de fournitures dans ce pays et à l'étranger.

Le HCNUR, pour sa part, consacre chaque année une partie importante de son budget à l'achat de fournitures et de matériel destinés à l'hébergement, à la fourniture des éléments essentiels et au transport. Une proportion de plus en plus importante de ces

achats est effectuée par son bureau de Johannesburg.

Les représentants de l'UNICEF et du HCNUR sont disposés à rencontrer les responsables d'entreprises canadiennes en visite en Afrique du Sud afin de leur expliquer ce qu'ils doivent faire pour que leurs soumissions soient acceptées, et comment ils doivent s'y prendre pour commercialiser leurs produits.

Pour plus de renseignements, communiquer avec M. Rolf Bohlin, agent d'approvisionnement - UNICEF, Pretoria, tél. : (011-27-12) 320-7050, fax : (011-27-12) 320-4085; ou avec M. Lorenzo Witherspoon, agent régional des achats - HCNUR, tél. : (011-27-12) 442-4444, fax : (011-27-12) 442-4117.

Le bureau commercial canadien à Johannesburg

Les responsables d'entreprise qui se proposent d'exporter leurs produits ou leurs services pour la première fois, ou ceux qui souhaitent en savoir davantage sur les services offerts par le gouvernement du Canada à tous les exportateurs, devraient communiquer dans un premier temps avec le personnel du centre du commerce international (CCI) de leur région. Il existe un tel centre dans chaque province et, dans chacun de ces centres, des délégués commerciaux peuvent répondre aux questions qui se posent lorsque l'on veut faire du commerce avec l'étranger.

On peut également appeler l'InfoCentre du MAECI au numéro 1-800-267-8376 (ou 944-4000 à Ottawa) pour obtenir les publications traitant de l'exportation en Afrique du Sud, ou consulter par modem, à toute heure du jour, le service FaxLink, au numéro (613) 944-4500.

Pour permettre aux entreprises canadiennes de tirer le meilleur parti possible des débouchés qu'offre la nouvelle Afrique du Sud, le MAECI a ouvert à Johannesburg, à la fin de 1993, un bureau commercial du Haut-commissariat du Canada.

Le personnel du bureau compte des délégués commerciaux canadiens ainsi que des spécialistes des questions commerciales embauchés sur place. Le bureau de Johannesburg couvre également les relations commerciales avec l'île Maurice, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland. Le bureau commercial de Johannesburg peut aider les entreprises à se faire connaître en Afrique du Sud en leur fournissant les services suivants :

- promotion de l'entreprise auprès de la clientèle locale,
- conseils concernant les canaux de commercialisation,
- recommandations touchant la participation aux foires

commerciales,

- repérage d'entreprises sud-africaines pouvant faire office d'agents locaux,
- interventions visant à résoudre les problèmes d'accès au marché,
- conseils concernant les pratiques commerciales et financières en Afrique du Sud,
- conseils et aide touchant la création de coentreprises et l'obtention de licences.

Afin que l'aide fournie par le personnel du bureau commercial soit efficace, il est souhaitable de fournir le maximum de renseignements sur l'entreprise exportatrice et sur les raisons de l'attrait pour le marché d'Afrique du Sud.

En communiquant avec le personnel du bureau commercial, les responsables d'entreprise désireux de faire des affaires en Afrique du Sud pourront déterminer s'ils sont prêts à entreprendre des démarches sur place : planification d'un voyage d'affaires et, éventuellement, participation à une foire commerciale en Afrique du Sud. Il serait utile que les responsables de l'entreprise tiennent les délégués commerciaux informés de leurs activités d'exportation, que celles-ci soient toutes récentes ou que l'entreprise soit déjà établie sur le marché sud-africain. Cela pourra aider l'entreprise et le bureau commercial à éviter de commettre des erreurs, et leur permettra d'échanger des renseignements sur les tendances du marché.

Le bureau commercial du MAECI est situé dans l'immeuble Craddock Place, 1^{er} étage, 10 Arnold Street, Rosebank, Johannesburg, Afrique du Sud, tél. : (011-27-11) 442-3130, fax : (011-27-11) 442-3325; adresse postale : P.O. Box 1394, Parklands 2121, Johannesburg, Afrique du Sud.

L'ACDI et l'Afrique du Sud

Un certain nombre d'entreprises canadiennes ont tiré parti des programmes de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) visant l'Afrique du Sud, lesquels font partie des mesures prises par le gouvernement du Canada pour appuyer l'Afrique du Sud dans ses efforts de reconstruction et de développement.

ACDI INC

Axé sur le développement durable, le Programme de coopération industrielle de l'ACDI fournit une aide financière aux entreprises canadiennes qui veulent pénétrer le marché sud-africain. Par divers moyens, le Programme appuie les entreprises canadiennes dans différentes activités commerciales favorisant un développement durable et consistant, par exemple, à délivrer des licences touchant la technologie, à conclure des accords de co-production, à établir des coentreprises ou à fournir une formation. L'aide financière consentie dans le cadre d'ACDI INC pourrait, entre autres, servir à financer, suivant une formule de partage des coûts, des

études de viabilité et de faisabilité, des services professionnels, ou les frais de voyage et les indemnités quotidiennes.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Paul Skahan, administrateur régional de programme, Programme de coopération industrielle de l'ACDI, tél. : (819) 997-2069; fax : (819) 953-5024.

Programme bilatéral de l'ACDI

Dans le cadre de son programme bilatéral, l'ACDI travaille actuellement, en relation directe avec le gouvernement de l'Afrique du Sud, en vue de définir et de mettre en marche des projets dans les domaines de l'exercice des pouvoirs, du perfectionnement des ressources

humaines, de la société civile et de l'expansion économique.

Les projets en cours portent sur l'élaboration de la Constitution, la réforme de la fonction publique et les relations avec les provinces, l'administration de l'enseignement et les normes qualitatives nationales, ainsi que la politique de migration. Les mesures prévues comprennent des projets se rattachant à la politique visant l'exploitation minière et l'énergie, et la réforme du secteur judiciaire.

Dans certains cas, l'ACDI s'alliera à des organismes non gouvernementaux du Canada et à des groupes du secteur privé canadien pour la mise en œuvre d'importants projets.

Voir page VIII - L'ACDI